

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 80042
Numéro SIREN : 390 604 429
Nom ou dénomination : " 07 - VINS "

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2018 sous le numéro de dépôt 883

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/000883**
n° de gestion : **1993B80042**
n° SIREN : **390 604 429 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 06/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

" 07 - VINS " - Société par actions simplifiée
23 rue Remy Roure 07300 Tournon-sur-rhone -FRANCE-

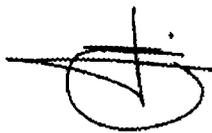
date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

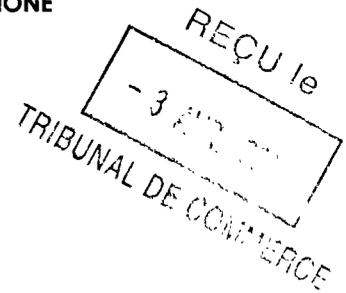
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



346509

"07 - VINS"
Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 23, Rue Rémy Roure , 07300 TOURNON SUR RHONE
390604429 RCS AUBENAS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 112 826,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	112 826,37 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 200,00 euros par action	
Le solde	12 826,37 euros

A affecter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 190 232,42 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1er mars 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2014 : 30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre, dividendes entièrement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 30 juin 2015 : 65 000,00 euros, soit 130,00 euros par titre, dividendes entièrement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 30 juin 2016 : 100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre, dividendes entièrement éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Sébastien MOULIN



"07 - VINS"
Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 23, Rue Rémy Roure , 07300 TOURNON SUR RHONE
390604429 RCS AUBENAS

REÇU le
- 30/06/2017
TRIBUNAL DE COMMERCE

BILAN AU 30 JUIN 2017

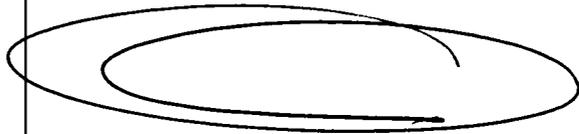
**DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS**

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Président,
Monsieur Sébastien MOULIN



SEGE CO

Société d'Expertise Comptable

270 Rue Maurice Herzog - Actipôle 1 - 73420 VIVIERS DU LAC

Désignation de l'entreprise		07 VINS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		23 rue Rémy Roure		07300 TOURNON SUR RHONE		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		3 9 0 6 0 4 4 2 9 0 0 0 2 2		Néant		<input type="checkbox"/> *	
				Exercice N clos le.		N-1	
				3 0 0 6 2 0 1 7		3 0 0 6 2 0 1 6	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI		15 245	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		44 524	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI		30		
TOTAL (II)		BJ		BK		44 524	
						67 286	
						29 624	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU		11 214	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		137 642	
	Autres créances (3)	BZ		CA		7 042	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		30 000	
Disponibilités	CF		CG		201 816		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		2 849		
TOTAL (III)		CJ		CK		390 563	
						390 563	
						374 741	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		44 524
						457 850	
						404 365	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
						(3) Part à plus d'un an	
						CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances	

Désignation de l'entreprise 07 VINS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 622)	DA	7 622	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Bi)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	177 406	179 365	179 365
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	112 826	98 041	98 041
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	298 617	285 791	285 791
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 861	12 679	12 679
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 134	1 915	1 915
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 088	53 855	53 855
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 149	50 125	50 125
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	EB				
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	159 232	118 574	118 574	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	457 850	404 365	404 365	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	156 378	110 867	110 867	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 457 849.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 765 107.78 Euros et dégageant un bénéfice de 112 826.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L 123-12 et L 123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245		
Installations générales agencements aménagements divers	4 642		10 166
Matériel de transport	39 973		38 291
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 464		
TOTAL	48 079		48 456
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	63 354		48 456

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			15 245	15 245
Installations générales agencements aménagements divers			14 808	14 808
Matériel de transport			78 263	78 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 464	3 464
TOTAL			96 535	96 535
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			111 810	111 810

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 438	2 299		5 737
Matériel de transport	27 130	8 357		35 487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 162	139		3 300
TOTAL	33 730	10 795		44 524
TOTAL GENERAL	33 730	10 795		44 524

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 299				
Matériel de transport	8 357				
Matériel de bureau informatique mobilier	139				
TOTAL	10 795				
TOTAL GENERAL	10 795				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30		30
Autres créances clients	137 642	137 642	
Impôts sur les bénéfices	438	438	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 396	5 396	
Divers état et autres collectivités publiques	500	500	
Débiteurs divers	707	707	
Charges constatées d'avance	2 849	2 849	
TOTAL	147 564	147 534	30

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 861	5 007	2 854	
Fournisseurs et comptes rattachés	79 088	79 088		
Personnel et comptes rattachés	16 525	16 525		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 587	22 587		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 888	29 888		
Autres impôts taxes et assimilés	2 149	2 149		
Groupe et associés	1 134	1 134		
TOTAL	159 232	156 378	2 854	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 805			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 134			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
titres début exercice	15.2449	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186. PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	15 245			15 245	
Total	15 245			15 245	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré premier sorti (FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	500
Total	500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503
Dettes fiscales et sociales	10 671
Total	12 329

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 849
Total	2 849

Désignation de l'entreprise		07 VINS										Néant	*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	15 245	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	4 642	KW		KX	10 166		
		Matériel de transport *				KY	39 973	KZ		LA	38 291		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 464	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
TOTAL III				LN	48 079	LO		LP	48 456				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	30	IU		IV				
	TOTAL IV				LQ	30	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	63 354	OH		OJ	48 456				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	15 245	IX	15 245		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencés et am des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	14 808	MN	14 808	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	78 263	MQ	78 263	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	3 464	MT	3 464	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	96 535	NH	96 535	NI	96 535		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		O0		M7		O0		
	Autres participations				I0		O1		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	30	2F	30	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	30	NK	30	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		O1	111 810	O1	111 810	O1	111 810		

(Ne pas reporter le montant des « primes »)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRA I US Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise <u>07 VINS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN														
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH														
TOTAL I																										
TOTAL II																										
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO														
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT														
Inst générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC														
Autres			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			3 438			QE			2 299			QF			QG			5 737		
immobilisations			Matériel de transport			QH			27 130			QI			8 357			QJ			QK			35 487		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			3 162			QM			139			QN			QO			3 300		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS			QT					
TOTAL III			QU			33 730			QV			10 795			QW			QX			44 524					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON			33 730			OP			10 795			OQ			OR			44 524					
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																										
DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																				
Colonne 1 Différentiel de durée et autres			Colonne 2 Mode dégressif			Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres			Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissement			M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6					
TOTAL I																										
Autres immob incorporelles			N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1					
TOTAL II																										
Terrains			Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8					
Constructions			Sur sol propre			Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
			Sur sol d'autrui			R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
Inst techniques mat et outillage			S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2					
Inst techniques mat et outillage			T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9					
Autres immobilisations corporelles			Inst gales agenc am divers			U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
			Matériel de transport			U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
Mat bureau et inform mobilier			V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3					
Emballages recup et divers			W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1					
TOTAL III			X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8					
Frais d'acquisition de titres de participations			NL									NM									NO					
TOTAL IV																										
Total général (I+II+III+IV)			NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV					
Total général non venant de participations			NP + NQ + NR			NW			Total général non venant de participations (NS + NT + NU)			NY			Total général non venant de participations (NW - NY)			NZ								
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice											
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9			Z8											
Primes de remboursement des obligations												SP			SR											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Q1/PADREA/115, Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 07 VINS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		07 VINS		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN			
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	30	UV	30			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	137 642	137 642				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		VM	438	438			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 396	5 396			
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	500	500			
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	707	707				
	Charges constatées d'avance		VS	2 849	2 849				
	TOTAUX			VT	147 564	VU	147 534	VV	30
	RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 861	5 007	2 854			
	à plus de 1 an à l'origine		VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 088	79 088					
Personnel et comptes rattachés		8C	16 525	16 525					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 587	22 587					
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	29 888	29 888				
publiques	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 149	2 149				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	1 134	1 134					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX			VY	159 232	VZ	156 378	2 854		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 134		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 805	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		07 VINS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		3 0 0 6 2 0 1 7			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		2 488		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		1 118		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispense de réintégration (art. 239 sexties D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		929		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ		79		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								17		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I I		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %				I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
								TOTAL I			
								WR			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées aux taux de 0 %		- imposées aux taux de 19 %		WV		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				- imputées sur les déficits antérieurs		WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)				2A				XB		
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédouation autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								I6		
	Majoration d'amortissement *								WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)				PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XA			
Dédouations diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance déduite par le report en arrière du déficit		ZI			
Dédouation des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								ZY			
								XD			
								XF			
								XS			
								XG			
								Y2			
								TOTAL II			
								XH			
III. RÉSULTAT FISCAL						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		154 836		XJ			
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		154 836		XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 07 VINS Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS
Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5), Déficits reportables (différence K4 - K5) (K6), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1e bis A) 1er du CGI dotations de l'exercice ZT 8 522

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1e bis A) 2 du CGI * (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges * (8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C), Provisions pour dépréciation * (9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J), Charges à payer (9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T), TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) (YN, YO). Total amounts: 929 and 566.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Description, Code, Amount, and another empty column. Row: Montant de la réintégration ou de la déduction (LI, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice).

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>07 VINS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	98 041		Dividendes		ZE	100 000			
	Prélèvements sur les réserves	OE	1 959		Autres répartitions	ZF	0-				
	TOTAL I	OF	100 000		Report à nouveau	ZG					
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	100 000				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
										Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	359					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	15 710		XQ	15 710		15 638			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 381		6 041			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	33 849		22 558			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	56 299		44 237			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 074		791			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	2 614		1 958			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 688		2 749			
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	148 364		134 188			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	75 520		64 655			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	127 345					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis)			handicapés		YP	5		3		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG										
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO		
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 622 500				
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	453 422	817 146	611 090	662 944	765 108
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	146 264	170 494	156 741	144 133	168 244
Impôts sur les bénéfices	38 071	42 349	43 115	38 687	44 623
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94 813	116 267	105 896	98 041	112 826
Résultat distribué	47 400	30 000	65 000	100 000	100 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	216.00	256.00	227.25	210.89	247.24
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	189.63	232.53	211.79	196.08	225.65
Dividende distribué à chaque action	94.80	60.00	130.00	200.00	200.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	3	3	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	75 499	149 356	95 506	111 040	130 307
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	27 438	52 866	33 786	42 229	51 007